

**Ouverture du Programme de Bourses 2020-2021**

**pour les étudiants ghanéens de niveau Master et Doctorat**

**de l’Ambassade de France au Ghana**

**&**

**Ouverture du programme spécial de soutien aux études en langues françaises pour les étudiants ghanéens des Colleges of Education**

Programme de bourses 2020-2021 – Master et Doctorat

# Introduction

Afin d’accompagner les programmes de coopération universitaire et de mobilité étudiante entre la France et le Ghana pour l’année universitaire 2020-2021, l’Ambassade de France au Ghana offrira des bourses à coûts partagés aux meilleurs étudiants ghanéens de l’enseignement supérieur de **niveaux Master et Doctorat.**

# Critères d’éligibilité

**Les critères d’éligibilité** en 2020 sont les suivants :

* Etre de nationalité ghanéenne.
* Etre âgé de 35 ans maximum pour le master et 40 ans maximum pour le doctorat.
* Niveau d’études :
	+ Licence pour les bourses de master,
	+ Master 2 (MPhil) pour les études de doctorat.
* Domaines d’études :
* Français langue étrangère
* Physique, Chimie, Mathématiques
* Sciences et techniques
* Agriculture et agroalimentaire
* Environnement et sciences de la terre
* Tourisme, archéologie
* Les dossiers de niveau 1st class et 2nd class upper seront étudiés en priorité.
* Maîtrise de la langue française *: la connaissance du français n’est pas une condition obligatoire* pour les candidatures de bourses.
* Les étudiants en master ne parlant pas ou peu le françaissont généralement orientés vers les nombreux cursus en anglais proposés par les universités françaises.
* Les doctorants peuvent conduire leurs recherches et rédiger leur thèse en anglais.

Néanmoins la maîtrise du français est un atout supplémentaire et apprécié. Il est à noter que certaines universités exigent un certain niveau de langue (niveau B2 ou C1 du CERCL) pour intégrer leurs filières en langue française.

# Dossier de candidature

* ***Recevabilité des dossiers***

Il est demandé aux candidats d’envoyer leur **dossier de candidature sous 2 formats**, électronique et papier **avant le lundi 16 mars 17h00 GMT**.

* **Dossier électronique :** les dossiers doivent être envoyés par email à l’adresse suivante FranceGhanaScholarships@gmail.com. Le titre du message électronique doit comporter le Prénom et le NOM du ou de la candidat-e.
* **Dossier papier :** Les dossiers doivent être envoyés ou déposés auprès du Service de Coopération et d’Action Culturelle (SCAC) à l’Ambassade de France au Ghana, 4th Circular Road, PO BOX 187 Accra.

Un accusé de réception du dossier complet (2 formats) sera envoyé par email.

**En cas de non réception de l’un des deux formats, le dossier de candidature ne sera pas considéré comme complet et ne sera pas considéré comme recevable.**

* ***Pièces à fournir :***
* **Copie de l’acte de naissance** établie par l’état civil ghanéen
* **Formulaire de candidature** à télécharger et à remplir LIEN
* **Lettre de motivation** de l’étudiant (e) (1 page maximum) précisant l’adéquation de la formation visée avec le projet professionnel
* **Lettre de recommandation** de l’université ghanéenne
* **Dossier académique** : **copie** des diplômes et relevés de notes universitaires signés
* **Attestation d’admission ou de pré-inscription** ou d’inscription de principe dans une université en France pour un Master ou un Doctorat
* **Curriculum Vitae** détaillé
* Document concernant la **situation financière** du candidat (attestation de bourse pour études en cours, bulletins de salaire ou relevés bancaires de l’étudiant ou des parents)
* **Pour les doctorants**, joindre le sujet de recherche ainsi que le courrier d’acceptation du directeur de thèse dans l’établissement d’accueil.

Attention, la bourse ne couvre au maximum qu’1 séjour de 6 mois par an durant trois (3) années consécutives auprès du laboratoire d’accueil.

**Présenter une candidature s’inscrivant dans le cadre d’un partenariat interuniversitaire franco-ghanéen constituera un atout supplémentaire.**

# Processus de sélection

* Un comité de sélection examinera uniquement les dossiers complets.
* Les candidats pré-sélectionnés seront invités à un entretien au mois d’avril avant sélection définitive.
* La liste des candidatures sélectionnées sera affichée sur le site de l’Ambassade de France [www.ambafrance-gh.org](http://www.ambafrance-gh.org), à la fin du mois d’avril 2020. Les candidats retenus seront informés par email.

Pour toute information sur les études en France ou sur les pièces à fournir pour votre dossier de candidature, renseignez-vous auprès de l’espace Campus France Ghana à l’Université du Ghana, Legon (Daniel DOE : campusfranceghana@gmail.com)

Informations sur les Universités françaises

[www.campusfrance.org/](http://www.campusfrance.org/) [www.ghana.campusfrance.org](http://www.ghana.campusfrance.org)

# Détail des bourses proposées

* ***Pour les candidats à un Master, bourse à « coût partagé » :***

Durée et conditions :

* 24 mois de bourse pendant 2 ans maximum1 comprenant :
	+ Un (1) billet d’avion aller-retour pour toute la durée du Master
	+ Gratuité des frais de visa
	+ Prise en charge des frais d’inscription
	+ Couverture sociale
	+ Allocation financière mensuelle1 partielle (reste à charge de l’étudiant = environ 350 €/mois)

1 : *allocation adaptée à la durée du programme suivi.*

* **Pour les candidats à un Doctorat, *bourse à « coût partagé » :***

Durée et conditions :

* 3 séjours de 6 mois sur une période de 3 ans consécutifs comprenant :
	+ Trois (3) billets d’avion pour la France (1 par séjour)
	+ Gratuité des frais de visa
	+ Prise en charge des frais d’inscription dans l’enseignement supérieur français à concurrence de 5000€ par an
	+ Couverture sociale
	+ Une allocation financière mensuelle1 partielle (reste à charge de l’étudiant = environ 350 €/mois)

1 : *allocation adaptée à la durée du programme suivi.*

**Attention ! les bourses accordées par l’Ambassade de France au Ghana ne sont pas complètes et ne couvrent pas la totalité des frais engagés sur place.**

**Pour l’obtention du visa étudiant pour la France, il sera demandé aux candidats retenus de justifier de ressources personnelles suffisantes d’un montant minimum de 615 euros/mois dont une partie peut être couverte par la bourse.**

****

Bourses conjointes avec Scholarships Secretariat

A partir de l’année 2020, il est possible pour les candidats à une bourse d’études aux niveaux Master et Doctorat, de présenter une **double candidature**, c’est-à-dire de déposer un dossier de candidature à la fois à l’Ambassade de France et au Scholarships Secretariat.

Les dossiers devront respecter les critères de recevabilité indiqués dans cet appel à candidature. Les dossiers papier devront être déposés à la fois auprès de l’Ambassade de France et auprès du Scholarships Secretariat. L’envoi du dossier électronique par email se fera en une seule fois à une adresse commune : FranceGhanaScholarships2020@gmail.com.

**Les critères d’éligibilité** en 2020 sont les suivants :

* Etre de nationalité ghanéenne.
* Etre âgé de 35 ans maximum pour le master et 40 ans maximum pour le doctorat (pour une bourse conjointe) et 45 ans (pour une bourse d Scholarships Secretariat seulement).
* Niveau d’études :
	+ Licence pour les bourses de master,
	+ Master 2 (MPhil) pour les études de doctorat.
* Domaines d’études :
* Français langue étrangère, STEM, Développement durable, Agriculture et agroalimentaire, Tourisme, archéologie
* Les dossiers de niveau 1st class et 2nd class upper seront étudiés en priorité.
* Maîtrise de la langue française *: la connaissance du français n’est pas une condition obligatoire* pour les candidatures de bourses.
* Service national effectué
* De préférence 2 ans d’expérience professionnelle pour les candidats au PhD

# Dossier de candidature

* ***Recevabilité des dossiers***

Il est demandé aux candidats d’envoyer leur **dossier de candidature sous 2 formats**, électronique et papier **avant le lundi 16 mars 17h00 GMT**.

* **Dossier électronique :** les dossiers doivent être envoyés par email à l’adresse suivante FranceGhanaScholarships@gmail.com. Le titre du message électronique doit comporter le Prénom et le NOM du ou de la candidat-e.
* **Dossier papier :** Les dossiers doivent être envoyés ou déposés à la fois auprès de l’Ambassade de France et auprès du Scholarships Secretariat.
	+ Service de Coopération et d’Action Culturelle (SCAC) à l’Ambassade de France au Ghana, 4th Circular Road, PO BOX 187 Accra.
	+ Scholarships Secretariat, Hilla Limann highway, near Accra High School, PO Box M75, Accra

Un accusé de réception du dossier complet (2 formats) sera envoyé par email.

**En cas de non réception de l’un des deux formats, le dossier de candidature ne sera pas considéré comme complet et ne sera pas considéré comme recevable.**

* ***Pièces à fournir :***
* **Copie de l’acte de naissance** établie par l’état civil ghanéen
* **Formulaire de candidature** à télécharger et à remplir LIEN
* **Lettre de motivation** de l’étudiant (e) (1 page maximum) précisant l’adéquation de la formation visée avec le projet professionnel
* **Lettre de recommandation** de l’université ghanéenne
* **Dossier académique** : **copie** des diplômes et relevés de notes universitaires signés
* **Attestation d’admission ou de pré-inscription** ou d’inscription de principe dans une université en France pour un Master ou un Doctorat
* **Pour les doctorants**, joindre le sujet de recherche ainsi que le courrier d’acceptation du directeur de thèse dans l’établissement d’accueil.
* **Curriculum Vitae** détaillé
* Document concernant la **situation financière** du candidat (attestation de bourse pour études en cours, bulletins de salaire ou relevés bancaires de l’étudiant ou des parents)

**Processus de sélection**

Le processus de sélection sera fait de façon conjointe par l’Ambassade et par Scholarships Secretariat.

Le processus de sélection sera le suivant :

* + Examen des dossiers de candidature recevables (Février-Mars 2020)
	+ Présélection des candidats sélectionnés (End of March 2020)
	+ Entretiens avec les candidats sélectionnés (April 2020)
	+ Publication de la liste des candidats retenus (Early May 2020)

La réponse reçue pour une double candidature peut-être complétement retenue, partiellement retenue ou refusée, selon le tableau suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Ambassade de France** | **Scholarships Secretariat** | **Type de bourse** |
| **Réponse** | **Oui** | **Oui** | Complète (Ambassade + ScholSec) |
| **Oui** | **Non** | Partielle (à coûts partagés avec l’étudiant) |
| **Non** | **Oui** | Partielle ou complète (selon modalités du Scholarships Secretariat) |
| **Non** | **Non** | Pas de bourse |

Il est à noter que les services proposés dans le cadre du programme de bourses France Ghana sont gratuits et qu’aucun intermédiaire n’a été mandaté pour